



Nouvelles de la mairie

■ Un ministre à Arvieu

Arvieu, grand village parmi les petits, a reçu le jeudi 14 janvier en début d'après-midi, Joël Giraud, secrétaire d'État à la ruralité, accompagné de Valérie Michel-Moreaux, préfète du département et de personnalités politiques départementales et locales.

"Le Jardin d' Arvieu" est une référence.

Il est devenu un exemple d'investissement réussi en matière de partenariat public-privé.

Vincent Benoît, conseiller municipal et co-gérant de la Scop Laëtis a présenté cette Zone d'Activités Numériques (ZAN) composée d'espaces partagés de travail (coworking), de bureaux privatifs, de salles de réunion et d'espaces communs de convivialité.

Ce Tiers-Lieu s'est imposé malgré la crise comme un exemple en matière de lieux émergents dédiés aux nouvelles formes d'organisation professionnelle (télétravail, espace collaboratif...). Monsieur Giraud a souligné le caractère innovant d'un tel équipement en milieu rural.

Il n'a pas manqué de souligner le dynamisme de notre commune et de nous assurer de son soutien pour la réalisation de nos différents projets à venir.



■ L'adressage

Depuis le début de l'année, les opérations d'adressage rentrent dans une phase active. Rendues obligatoires à partir de 2023, il s'agit de nommer toutes les voies communales afin de faciliter notamment l'intervention des services publics et l'installation de la fibre.

Un groupe de six élus se retrouve régulièrement en mairie et travaille en étroite collaboration avec les villageois sur les cartes fournies par le SMICA. Ils répertorient, numérotent et nomment toutes les voies de la commune.

Près de 80% du territoire communal est, à ce jour nommé. A l'issue de ce travail, le SMICA présentera le travail à l'ensemble de la population afin de recueillir les éventuelles remarques ou doléances.



■ Une nouvelle distinction pour Arvieu

Chaque année, le label "Territoires, Villes et Villages Internet" valorise les collectivités qui s'engagent en faveur d'un numérique citoyen et urbain, une récompense symboliquement remise par Jacqueline Gourault, la ministre de la cohésion des territoires lors d'une visioconférence.

« À l'heure où de nouvelles règles du jeu démocratique s'inventent dans les territoires avec des instances participatives, la révolution numérique est l'instrument à saisir pour plus de démocratie. Villes internet a donc décidé d'attribuer une mention spéciale démocratie locale aux collectivités qui déploient des outils numériques innovants sur ce sujet », explique l'association, qui précise que trois collectivités ont été récompensées par cette mention.

Le village d'Arvieu a donc obtenu le Label 5@.

■ Changement au sein du conseil municipal

Le 15 février, la Préfecture a acté la démission de Jean-Marie Almès de ses fonctions de second adjoint et de conseiller municipal.

■ Alain Marc reçu à la base nautique à Pareloup

Vendredi 11 février, notre sénateur a consacré son après-midi à la visite des installations communales de la plage et à un temps d'échanges avec un groupe d'élus.

Gratuité du transport pour la vaccination des plus de 75 ans : appeler le n° vert 0805 460 306 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Une navette gratuite financée par la région Occitanie est mise à leur disposition pour effectuer le trajet aller-retour entre le domicile et le lieu de vaccination.

■ Rappel : suite à l'incendie de la tourbière des Fous

Nous vous rappelons que l'écobuage est très réglementé dans le département de l'Aveyron selon l'arrêté préfectoral n° 2010-162-3 du 11 juin 2010.

Cet arrêté peut être consulté en mairie ou sur le site www.aveyron.gouv.fr (rubrique « feux de forêt » dans l'onglet « politiques publiques/ environnement, prévention des risques »).

A la Communauté de Communes

■ Agriculture : Les échanges amiables

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la communauté de communes Lévézou-Pareloup a initié plusieurs groupes de travail dont un sur la thématique des échanges amiables.

Le positionnement géographique des différentes exploitations a permis de définir quatre secteurs sur la commune.

Trois autres secteurs pourraient encore être constitués. Quatre réunions par secteur ont déjà eu lieu. Le Conseil Départemental, grâce à sa compétence sur l'aménagement foncier, prend en charge les frais de notaire et de géomètre à 100 % si au moins 5 exploitations entrent dans la démarche et que ces échanges concernent au moins 15 hectares.

■ Soyons tous responsables, protégeons notre nature ! Trions nos déchets !

Les déchets ménagers, collectés par la Communauté de Communes, ont un fort impact environnemental mais aussi financier pour nos collectivités (750 000€ de budget pour la CC Pareloup-Lévézou). Si une petite partie est recyclée à Millau (70kg/an/hab-poubelle jaune), donc revalorisée et revendue, une grosse partie est enfouie dans le Tarn (260kg/an/hab-poubelle noire). Cet enfouissement est facturé 130€/t à notre collectivité.

Aussi, l'implication de tous est nécessaire pour réduire ces déchets « perdus ». D'autant plus que des solutions existent ! Plus d'un tiers (36%) des déchets de notre poubelle noire pourraient avoir une valorisation organique (compost, volailles...), tandis que près d'un autre tiers se recyclent pourvu qu'ils soient bien triés (verre, papier, cartons, plastiques...) !

■ Pluviométrie des 3 derniers mois :

Précipitations en mm relevées par P. Lacaze

	2020	2021
Janvier	74	169
Février	85	115
Mars	88	51

■ Développement économique

Compétence majeure de la Communauté de Communes, la politique de développement économique permet d'accompagner toutes les phases de la vie des entreprises du territoire ; de la création / reprise en passant par leur développement. Aujourd'hui, la Com. Com. souhaite aller plus loin en accompagnant les entreprises en terme de gestion des ressources humaines.

Un programme « Attractivité R.H » en partenariat avec l'ADEFPAT est en cours de lancement. Les objectifs sont multiples : aide au recrutement et/ ou fidélisation des salariés, amélioration du mode de management et à terme, démarche collective sur le volet Ressources Humaines.

Les aides spécifiques octroyées en raison de la crise sanitaire sont toujours au programme, y compris, celles en faveur de l'investissement immobilier, aides déjà en place depuis plusieurs années.

❖ Vie de la commune

■ Tennis

La municipalité propose aux amateurs de tennis la possibilité de pratiquer ce sport moyennant l'achat au Cantou d'une carte annuelle d'un montant de 10 euros.

Pour toute information, s'adresser au Cantou.

■ Confinés mais créatifs !



La salle des Tilleuls accueille sa première résidence artistique.

Du 20 au 26 février la compagnie aveyronnaise de théâtre Viavici a posé ses valises à la salle des Tilleuls. Cinq jours de travail intensifs en immersion totale dans la commune afin de mener à bien un travail de création artistique. En contrepartie, dès que les conditions sanitaires le permettront la compagnie offrira aux Arviénois une avant-première de leur pièce « L'île des chèvres », d'Ugo Betti, grand auteur de théâtre italien.

En ces temps difficiles pour les artistes, c'est un échange gagnant-gagnant que de permettre à des comédiens de continuer à créer dans de belles conditions. La salle des Tilleuls est le lieu idéal pour cela. Gageons que cela donnera des idées à d'autres groupes !

■ Sentiers pédestres

Hubert CANITROT, baliseur de sentiers pédestres depuis un an et responsable de secteur sur la Communauté de Communes pour le comité départemental de randonnée pédestre a souhaité rencontrer les élus en charge du dossier sentiers pédestres.

La réunion s'est tenue en mairie le samedi 28 février.

En matière de sentiers fléchés, notre commune comprend :

- huit sentiers de petite randonnée (balisage en

jaune) qui dépendent de l'office du tourisme.

Il revient à la mairie d'effectuer les balisages et l'entretien (à peu près 50 km).

- un sentier Grand Tour des Monts et des Lacs (balisage en rouge et jaune) qui dépend du comité départemental.

Tous ces parcours sont accessibles depuis le site de la mairie ou sur géoportail, Visiorando, cirkwi ou multicarto et en vente à l'agence postale. Un travail de balisage sera effectué par H. Canitrot et la remise en état des sentiers est en cours. A vos bâtons !

■ Où en est-on du déploiement de la fibre sur la commune ?

Le chantier est bien avancé : 80 logements sont déjà éligibles, notamment sur le haut de la commune.

Afin de mieux informer les personnes habitant des logements éligibles à la fibre Orange, une équipe de techniciens leur rendra visite très prochainement.

Ils auront la possibilité de souscrire à la fibre et d'éviter un déplacement en boutique.

En attendant, voici quelques précisions utiles : Chacun peut vérifier son éligibilité sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Aucune installation n'est faite automatiquement, c'est le client qui demande.

Il peut se renseigner sur internet, au 3900 ou en boutique Orange.

❖ Associations/Animations

■ La vie continue

Appel à projet de création d'un groupe jeunes au sein de Familles Rurales Arviéu.

Vous avez entre 14 et 25 ans et vous souhaitez - mener des actions concrètes dans votre village, développer un projet, porter la parole des jeunes,

- vous investir sur le plan : culturel (à travers l'organisation d'un concert ou d'un festival par exemple), solidaire (à l'international comme à proximité de chez vous), communal (promotion d'Arviéu, lac...)

Au sein de Familles Rurales vous allez trouver un terrain d'expérimentation, un accompagnement (pour la recherche de financements, pour la préparation de votre projet). Dans tous les cas, ce sera une expérience formatrice dans votre vie personnelle et professionnelle.

N'hésitez pas à contacter familles rurales !

isa.gatineau@orange.fr

■ Arviéu Art de vivre

Le Salon du livre 2021, c'est parti !

L'édition du salon du livre 2021 se prépare activement. Il sera organisé le 18 juillet en extérieur, au Jardin et sur les trottoirs alentours d'Arviéu.

Appel à témoignages – Salon du livre 2021

Vous avez l'envie de transmettre un épisode de votre vie qui vous a marqué. Parler pendant vingt minutes à une personne qui serait toute ouïe devant vous ne vous fait pas peur.

Venez témoigner au Salon du livre le dimanche 18 juillet 2021 de 10 h à 12h.

Pour proposer votre histoire, contactez Pauline au 06 50 49 74 84 qui transmettra à l'équipe pour sélection. Merci !

■ Cassandra Carmona, monitrice d'équitation,

propose des balades à cheval toute l'année sur rdv. Tous les niveaux sont acceptés et les

enfants à partir de deux ans.

Il est possible d'aller se baigner avec les chevaux au lac de Pareloup (balade de 3h).

Une nouveauté cette année, la "Pause Câlin".

Il s'agira de venir s'occuper d'un cheval (pansage, balade en main...).

❖ Infos du Cantou

Le programme trimestriel complet du Cantou est disponible dans les commerces arviénois ou visibles sur www.arviéu.fr Plus d'infos au 05 65 46 06 06.

■ Côté France Services :

Le nombre de rdv est en constante augmentation sur des démarches en ligne diverses.

■ Côté cyber-base :

- Environ 45 chèquiers APTIC de 10 chèques ont été distribués dans le cadre du Pass numérique sur notre Communauté de Communes.

Quasiment toutes les personnes bénéficiaires sont orientées vers les ateliers numériques ayant lieu à la cyber-base ou sur les séances délocalisées.

- Des animations ou ateliers numériques sur le territoire sont programmés à Ségur et Salles Curan au printemps.

- En complément du programme trimestriel des formations plus spécifiques sont aussi prévues à la cyber-base en lien avec des partenaires (Office de Tourisme, FDSEA,...).

■ Côté médiathèque :

- Une animation partagée avec le RAM pour les 0-6 ans aura lieu à la Maison Petite Enfance le mercredi 21 avril.

- Expo : *Presque disparues, presque revenues* jusqu'au 26 mai

■ Côté salle des Tilleuls :

Tout est prêt pour vous faire découvrir spectacles et animations dès que les conditions sanitaires seront réunies.

■ La tourbière des Fous : un patrimoine naturel à préserver



La tourbière des Fous fait partie du site Natura 2000 « Tourbières du Lévezou » qui concerne huit communes du Lévezou. C'est un ensemble de petites tourbières et prairies humides exceptionnelles par leur richesse en biodiversité.

Ce site a été identifié comme un espace remarquable sur le plan écologique et pour sa mise en valeur par le pâturage et l'ouverture au public. Il est fort regrettable que ce riche patrimoine naturel ait en partie disparu (6 à 7 hectares) à cause d'un incendie.

Le travail de restauration et valorisation effectué par les partenaires institutionnels et les bénévoles depuis une vingtaine d'année est parti en fumée et la reconstitution prendra du temps. Soyons responsables !

Ne jouons pas avec le feu !